



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01210018

Ancien N° régional : 01352507

Lac de Chailloux

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 7,79 ha

Ain CONTREVOZ

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	1	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	3
Végétaux supérieurs	3	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	1	Mollusques	0	Papillons	2

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 55

Description et intérêt du site

Le Bugey, situé sur le côté est du département de l'Ain, constitue la partie méridionale du massif du Jura. Les précipitations sont particulièrement abondantes dans cette région puisqu'on relève souvent plus de 1500 mm sur l'année. Le substrat calcaire date du secondaire et a été soulevé au tertiaire, préfigurant les reliefs actuels. On accède le plus directement au lac de Chailloux (335 m d'altitude) par le hameau de Boissieu sur la route de Belley. L'une des originalités de ce lac résulte de sa situation topographique. En effet, il occupe un petit bassin versant fermé dans une échancrure du plateau de Contrevoz qui s'est formée par érosion superficielle et souterraine de ces couches calcaires. Cette configuration permet ainsi à des formations végétales d'écologie opposée de se côtoyer, avec en particulier la présence de prairies sèches (Meso et Xerobromion) et de chénaies pubescentes au contact des prairies humides et des communautés aquatiques. D'orientation nord-sud, la cuvette est subdivisée en deux grandes zones. La partie nord, au pied de la corniche calcaire, correspond au site du lac proprement dit. D'après Magnin (1904), sa longueur est de 180m, sa largeur de 120 m, pour une profondeur maximum de 13 m. L'alimentation en eau se ferait en grande partie par des sources de fond (Magnin A., 1904). Les berges de l'extrémité septentrionale sont pierreuses en raison de la présence de la corniche, mais dès que celle-ci s'écarte, le substrat est tourbeux. La flore lacustre présente classiquement une distribution en zones concentriques plus ou moins régulières. On distingue ainsi:-

Milieus naturels

37.31 PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
53.3 VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Laïche à fruits velus	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.
Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.
Liparis de Loesel	<i>Liparis loeselii</i> (L.) L.C.M. Richard
Isnardie des marais	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott
Nénuphar blanc	<i>Nymphaea alba</i> L.
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Peucedan des marais	<i>Peucedanum palustre</i>
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.
Saule rampant	<i>Salix repens</i> L.
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus</i> L.
Germandrée d'eau	<i>Teucrium scordium</i> L.
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i> L.
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i> Schott
Macre nageante (Châtaigne d'eau)	<i>Trapa natans</i> L.
Petite Utriculaire	<i>Utricularia minor</i> L.
Utriculaire commune	<i>Utricularia vulgaris</i> L.
Véronique à écussons	<i>Veronica scutellata</i> L.

Faune invertébrée

Libellules

Grande aeshne	<i>Aeshna grandis</i>
Aeshne isocèle	<i>Anaciaeschna isosceles</i>
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>
Agrion gracieux	<i>Coenagrion pulchellum</i>
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>
Agrion à pattes larges	<i>Platycnemis pennipes</i>
Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>

Bibliographie

GORIUS-FERRAND N.

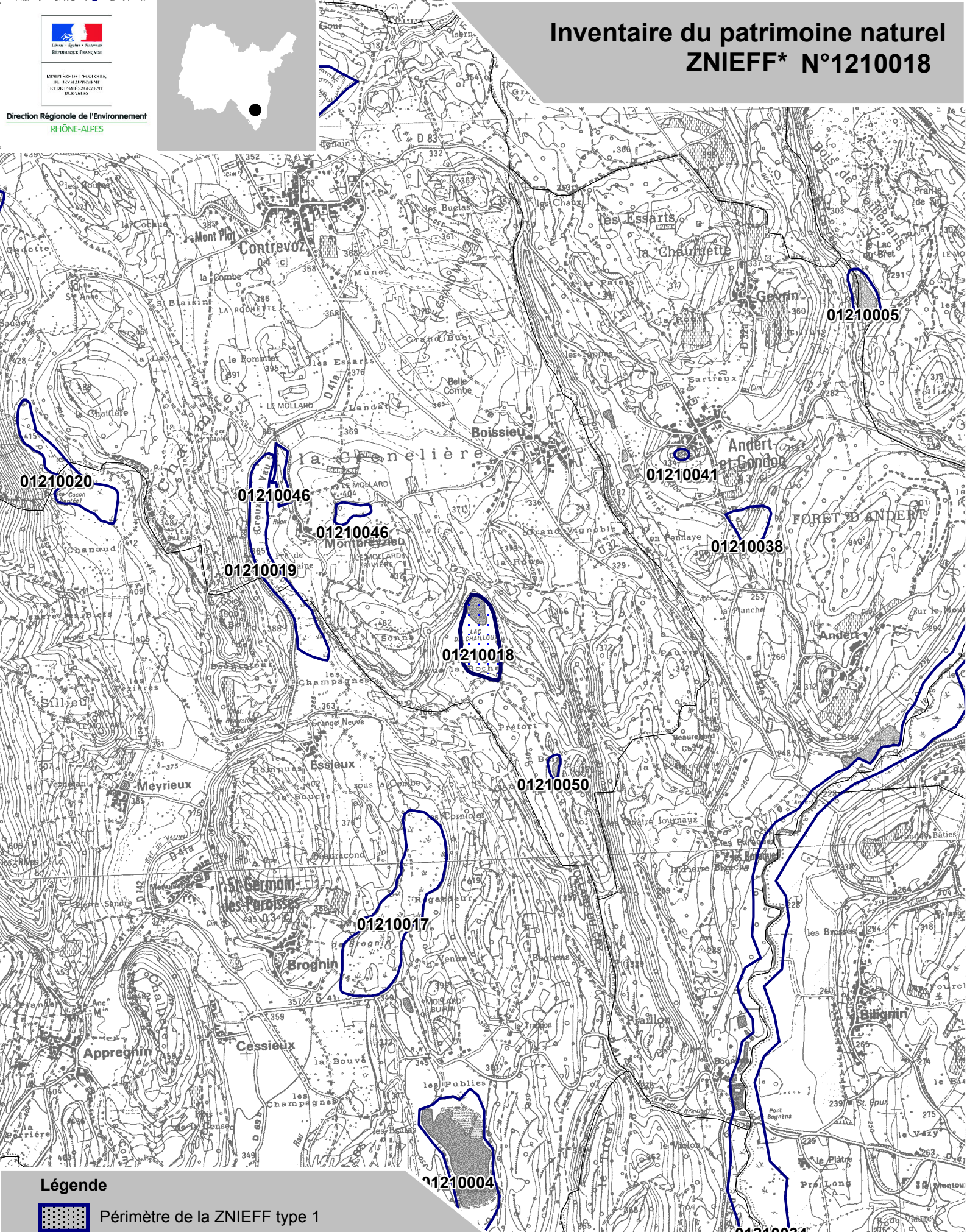
La tourbière du Lac Chailloux - commune de Contrevoz (01) : plan de gestion 2002-2006

42 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes




Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1210018

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)